
Appel à projets pour le soutien aux rencontres préparatoires à la mise en place de programmes de l'Université franco-allemande

Date limite de dépôt des demandes de soutien

Appel à projets permanent

- Les demandes de soutien doivent être déposées, au plus tard, 1 mois avant le début de la rencontre.

Objectif de l'appel à projets

L'objectif est de soutenir la planification des nouveaux projets de programmes d'études ou de formation doctorale.

Quels projets peuvent faire l'objet d'un soutien ?

Seules sont éligibles les rencontres visant à préparer des projets concrets, tels que la création de cursus franco-allemands ou de programmes de doctorat, pour lesquels une demande de financement auprès de l'Université franco-allemande (UFA) est envisagée.

La rencontre devra se dérouler en France ou en Allemagne (le déroulement dans un pays tiers est accepté en cas de participation de ce pays).

En revanche, le programme de soutien « Rencontres préparatoires » ne peut pas être destiné à financer l'organisation de colloques scientifiques ni d'ateliers.

À qui s'adresse cet appel à projets ?

Sont autorisés à se porter candidats les établissements d'enseignement supérieur français et allemands ainsi que les centres de recherche français et allemands.

Chaque projet de coopération ne peut faire l'objet que d'une seule demande de soutien par an.

Soutien attribué

Le montant du soutien de l'UFA est plafonné à 2 500 €.

Le soutien de l'UFA est destiné :

- à la réalisation de rencontres entre établissements partenaires
- à la couverture des frais de déplacement et de séjour (l'implication de participant-es d'un pays tiers est possible).

Dans des cas exceptionnels, les repas de travail (35 € maximum par personne) peuvent être pris en charge.

Informations sur le dépôt d'une demande de soutien

La demande de soutien doit comporter les éléments suivants :

- le programme et la description des objectifs de la rencontre,
- la planification du projet à court et moyen terme,
- la présentation des porteurs de projet,
- la liste des participant-es,
- la description de l'expérience des porteurs de projet dans la coopération franco-allemande,
- un budget prévisionnel de la rencontre, avec indication du montant du soutien demandé à l'UFA (max. 2 500 €)

La demande devra répondre aux critères formels suivants :

- elle devra être présentée sous couvert d'un établissement d'enseignement supérieur français ou allemand ou d'un centre de recherche franco-allemand.
- elle devra être rédigée en français ou en allemand et signée par la direction de l'établissement demandeur,
- elle devra comporter une description du projet (deux pages maximum)

La demande de soutien, accompagnée des éléments ci-dessus et dûment signée, doit être envoyée par e-mail au format PDF à l'adresse suivante (objet : « Rencontres préparatoires ») : [programme\(at\)dfh-ufa.org](mailto:programme(at)dfh-ufa.org)

Il n'existe pas de droit acquis au soutien financier de l'UFA.
Les recours auprès des tribunaux sont exclus.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à : [programme\(at\)dfh-ufa.org](mailto:programme(at)dfh-ufa.org) ou :

Carole Reimeringer
+49(0)681 938 12-162
[reimeringer\(at\)dfh-ufa.org](mailto:reimeringer(at)dfh-ufa.org)